



PLR
Les Libéraux-Radicaux



vert'libéraux

Chômage : on trompe le souverain

Dans la révision de l'assurance chômage, la gauche et les syndicats ne jouent pas franc-jeu. La semaine dernière, ils affirmaient avoir déposé 140 000 signatures contre la révision. Hier, la Chancellerie fédérale a communiqué qu'il n'y en avait que 76 000. Se vanter est une chose, conserver sa crédibilité en est une autre. Un tel écart donne à réfléchir. Communiquer de fausses informations, c'est tromper les électeurs. Ce n'est pas la seule tromperie des opposants : ils passent aussi sous silence le fait que la révision a pour but de maintenir la charge salariale des travailleurs à un niveau modéré et d'éviter des incitations négatives. Ils omettent également de dire que les prestations de base de l'assurance chômage restent inchangées.

La gauche et les syndicats ont manifestement et sciemment induit en erreur le public lorsqu'ils ont déposé les signatures pour le référendum contre l'assainissement de l'assurance chômage. Dans leur communiqué du 6 juillet, ils affirmaient disposer de 140 000 signatures. Or la Chancellerie fédérale a annoncé hier qu'il y en avait tout juste 76 000. Et ce n'est pas tout : les opposants combattent la révision pour une assurance chômage sûre avec des arguments trompeurs.

Contrairement à ce qu'affirment les référendaires, la révision renforce l'assurance chômage d'une manière économiquement et socialement acceptable. Les prestations de base restent inchangées et des incitations négatives sont supprimées. Ainsi, le projet soumis au vote le 26 septembre 2010 encourage un retour rapide dans la vie active.

Parallèlement, les opposants passent sous silence le fait que l'acceptation de la révision de l'assurance chômage permet d'éviter une hausse plus forte des cotisations salariales. En effet, en cas de refus, celles-ci seraient relevées de 0,5 point. C'est plus du double de la hausse prévue de ce projet équilibré. Cela toucherait durement les personnes et les familles à revenu bas et moyen. Il faut savoir que leur revenu disponible diminuera déjà l'année prochaine sous l'effet de hausses des impôts et de cotisations pour l'AI, les allocations pour perte de gain et les primes d'assurance maladie. Un refus de cette révision représenterait aussi une menace pour l'emploi. En effet, les employeurs devraient aussi payer des cotisations supérieures pour l'assurance chômage. Ces charges supplémentaires risqueraient d'étouffer la reprise et de faire piétiner l'économie. Toutes ces raisons plaident pour un oui le 26 septembre à un projet du Conseil fédéral et du Parlement en faveur d'une révision de l'assurance chômage équilibrée sur le plan social !

Pour la coprésidence du Comité interpartis « Non à une hausse plus forte des cotisations salariales : oui à une assurance chômage sûre et solidaire » :

Hansjörg Hassler, conseiller national PBD, 079 438 50 53

Urs Hany, conseiller national PDC, 079 431 99 57

Charles Favre, conseiller national PRD, 079 621 08 93

Verena Diener, conseillère aux États pvl, 079 331 08 39

Publication : 14 juillet 2010